

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-214

présenté par
M. Bompard

ARTICLE 60**Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce dispositif a fait les preuves de son efficacité. Sa remise en cause serait très pénalisante pour les exploitants agricole.